

CAMPING DE LA CASCADE ****

12490 SAINT-ROME DE TARN
Tél. 05 65 62 56 59 - Fax : 05 65 62 58 62

e-mail : campingdelacascade@wanadoo.fr - Site internet : www.camping-cascade-aveyron.com - N° SIRET 489 606 046 00014

CONTRAT DE RÉSERVATION

DATE D'ENVOI

Nous demandons à notre aimable clientèle d'apporter le plus grand soin dans l'établissement de son contrat de location.
Le contrat est à compléter et à signer, en respectant les jours et dates d'arrivée et départ précisés ainsi que les modalités de réservation.

Nom : Prénom : Professions :
Adresse :
Ville : Code Postal : Pays :
Tél. : / Tél. bureau : E-mail :

Liste des accompagnants :

Chien : Chat :

Nom	Prénom	Date de naissance
.....
.....
.....
.....

Date précise d'arrivée/...../..... Date précise de départ/...../.....

A – RÉSERVATION - LOCATION (cochez la case correspondante) Arrivée entre 14h et 19h - Départ avant 10h

BENGALI
MOBIL-HOME
MAISON-CHALET

Remarques :

Nom du modèle du locatif :

B – RÉSERVATION – EMPLACEMENT Arrivée entre 14h et 19h - Départ avant 12h



Dimension caravane ou tente :

C – CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Règlement du séjour : pour confirmer la réservation, je verse 30% du montant du séjour, plus les frais de réservation.

Le solde est à régler au plus tard, 30 jours avant la date d'arrivée qui figure sur le contrat de réservation

L'assurance annulation est facultative. (+ 3% du total du séjour et options, si je souscris à l'assurance annulation)

Je souscris à l'Assurance Annulation J'atteste avoir lu les conditions de l'assurance Annulation Montant 3% (séjour + option)

Arrhes versées 30% soit € + 22 € pour frais de contrat (+ 3% assurance annulation) Soit TOTAL € payés par

CHEQUE MANDAT POSTAL AUTRES VISA OU EUROCARD/MASTERCARD CARTE BLEUE

Carte N° 3 chiffres : Titulaire : Validité :/...../.....

J'autorise le prélèvement de Signature pour CB :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de réservation (ci-joint), règlement et tarifs, les accepte et je m'engage à les respecter et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements.

RETOURNEZ le Contrat de réservation à

CAMPING DE LA CASCADE, 12490 Saint-Rome-de-Tarn

Fait à le

Signature pour acceptation du contrat et des conditions de réservation.
(Précédé de la mention "lu et approuvé")

Comment avez-vous connu le Camping de la Cascade :

Site Internet..... Autres.....
 Anciens clients Amis

Tournez S.V.P



CONDITIONS GENERALES DE RÉSERVATION d'un EMBLACEMENT ou d'une LOCATION

- Obligation de se conformer au règlement intérieur du camping.
- La réservation ne sera effective qu'après la réception du contrat de réservation, l'encaissement de votre règlement de réservation (voir tarif) et après confirmation écrite (courrier ou mail) du Camping La Cascade. Tout versement non accompagné du contrat ne saurait en aucun cas assurer une réservation.
- Les réservations ne lient le camping de la Cascade que s'il les a acceptés (confirmation écrite), ce que le camping est libre de faire ou de refuser en fonction de la disponibilité et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.
- Pour les particuliers, il doit être établi une demande de réservation par emplacement ou location.
- Pour les groupes, contacter le camping par téléphone (contrats spéciaux Groupes)
- Une réservation est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez, en aucun cas céder ou sous-louer votre réservation sans le consentement écrit du camping, demandé préalablement.
- Nous ne pouvons en aucun cas vous assurer la réservation d'un emplacement précis, néanmoins, nous nous efforçons de tenir compte de vos préférences.
- Un seul véhicule par emplacement et location est autorisé. Une option payante « véhicule supplémentaire » est proposée à la réservation.
- Les emplacements sont disponibles à partir de 14h, et libérés avant 12h.

BUREAU : Horaire Accueil 9 h – 12 h et 14 h 19 h

ELECTRICITE : Prises aux normes européennes, tous les emplacements peuvent être branchés à l'électricité. Elle ne peut être fournie que pour les caravanes, camping-car équipés, conformément aux normes.

ANIMAUX DOMESTIQUE : Nos amis les animaux sont acceptés dans les locations, sous conditions d'être vaccinés contre la rage (carnet de vaccination à jour) et gardés en laisse; les propriétaires sont tenus d'éliminer les salissures qu'ils occasionnent dans le camping, et doivent les promener hors du terrain pour leurs besoins naturels. Ils ne doivent jamais être seuls. Un seul animal est accepté par location/emplacement. Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis dans le camping.

PISCINE : Le port du maillot de bain est OBLIGATOIRE. Shorts et bermudas strictement interdits

CONDITIONS DES HEBERGEMENTS LOCATIFS

- Locations au-dessus de 35m2 en priorité aux familles de plus de 4 personnes, selon disponibilité.
- Pour les locations, jours d'arrivées (en haute saison): vendredi, samedi ou dimanche selon réservation. Accueil à partir de 14h00 et jusqu'à 19h00. Le jour du départ, les locations doivent être parfaitement nettoyées et libérées avant 10 heures.
- Les locations sont équipées pour le nombre de places annoncées.
- Les locataires **doivent se munir de draps, taies d'oreiller, linge de toilette** (possibilité de réserver en option à la réservation ou sur place), **torchons**
- Le nombre de personnes ne doit pas excéder celui précisé dans le type d'hébergement loué.
- Tout visiteur (ainsi que tout animal) devra payer un supplément à partir d'une demi-heure passée à l'intérieur du camping.
- Les locations sont fournies propres et doivent être libérées propres, sinon une somme de 60 € de forfait de ménage sera facturée ou prélevée sur le montant de la caution.
- Tout client devra présenter à l'accueil un double de contrat multirisque à jour et le numéro du contrat.

REGLEMENT du SOLDE

- Emplacements et locations : Le montant total du séjour devra être intégralement payé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée.
- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date d'arrivée : un acompte de 30% du montant des prestations réservées devra être réglé dès la réservation au camping. Le solde devra être payé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée notée sur le contrat. Un mail de rappel est envoyé 10 jours avant cette date limite.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

RETRACTATION : Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

MEDIATION : En cas de litige, le centre de médiation agréé est CM2C : 01 89 47 00 14

ANNULATIONS et MODIFICATIONS

- Tout retard non signalé par courrier ou par mail dans les 24 heures rend disponible l'emplacement et/ou la location. Vous perdrez le bénéfice de votre réservation et les sommes versées seront acquises au camping.
- Un départ prématuré ou une arrivée retardée ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement, quelle qu'en soit la raison.
- Toute annulation d'une réservation doit être faite par écrit auprès du camping.

Si l'annulation intervient

- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée notée sur le contrat : l'acompte versé sera conservé par le camping.
- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée notée sur le contrat 100% du montant du séjour sera conservé par le camping.

ASSURANCE ANNULATION

-Les frais d'annulation peuvent être couverts par l'assurance annulation proposée par CampezCouvert (3% du total séjour, options comprises mais hors frais de dossier et taxe de séjour)

Voir les Conditions Générales Assurance Annulation : lire les [conditions](#) 2022

A L'ARRIVEE :

- Pour les hébergements locatifs, une caution de 300 € sera demandée. Après vérification du bon usage et de la propreté elle sera restituée. Pour les départs hors horaires prévus, et après vérification satisfaisante du locatif, elle sera restituée dans les 15 jours, à compter du départ.
- Un bracelet de reconnaissance par personne vous sera mis en place au bureau d'accueil lors de votre arrivée. Il devra être porté visible au poignet. Ce signe de reconnaissance nous permet d'interdire l'accès aux personnes étrangères au camping qui pourraient créer des perturbations ou apporter des nuisances à nos clients.
- Le locataire effectuera la vérification de l'état des lieux et l'inventaire du matériel fourni.
- En cas de dégâts (casse, dégradations, perte), le locataire s'engage au remboursement des réparations.
- La direction du camping est seule juge de l'acceptation ou refus d'une demande, sans avoir à donner d'explication. - En cas de contestation, le Tribunal de Rodez est seul compétent.

Signature

